



ALSH 2010

FICHE D'INSCRIPTION BUS – SERVICE DE RAMASSAGE (une fiche à remplir par enfant)

Je soussigné(e) *Monsieur Mme* :

Demeurant à

Souhaite utiliser et inscrire mon enfant

Au service de ramassage de bus mis en place par la Communauté de Communes du canton de Saint Savin

Circuit N°1 : Donnezac – ALSH St Christoly – ALSH St Yzan de soudiac

Circuit N°2 : St Vivien– ALSH St Yzan de Soudiac – ALSH St Christoly

Circuit N°3 : Laruscade – ALSH St Yzan de soudiac – ALSH St Christoly

Circuit N°4 : Laruscade –ALSH Marcenais – ALSH St Yzan de Soudiac : Ce circuit fonctionne uniquement durant les vacances de Février, Pâques, Eté et Toussaint pour le ramassage des 7/14 ans.

Pour les mercredis, les enfants devront prendre le bus N°3, qui emprunte le même itinéraire.

Circuit N°5 : Cavignac – ALSH Marcenais

Mon enfant utilisera l'arrêt suivant :

Commune : Arrêt :

Utilisation du bus : matin soir

DEPLACEMENT DE L'ENFANT

Personnes habilitées à venir chercher l'enfant autre que les parents à l'arrêt de bus :

Nom : Tél :

Nom : Tél :

Nom : Tél :

Nom : Tél :

Autorisation de retour seul(e) au domicile familial après dépose à l'arrêt de bus (uniquement pour les enfants d'âge primaire) :

Non **Oui**

* Les enfants non récupérés aux arrêts de bus aux horaires prévus seront amenés à l'ALSH de Saint Yzan de Soudiac ou de où les parents devront venir les chercher.

Je déclare avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement du service de ramassage et de mes responsabilités.

Fait à Le/...../.....

Signature (obligatoire) des responsables :

Père,

Mère,

REGLEMENT- SERVICE DE RAMASSAGE

L'étendue du territoire et l'isolement social et géographique d'une partie de la population ne permettent pas à tous les parents d'emmener directement leurs enfants dans les CLSH. Aussi, afin de permettre à tous les enfants d'accéder à des activités de loisirs, la Communauté de Communes a mis en place un service de ramassage (qui passe sur chaque commune adhérente à la Communauté de Communes).

Ce service, gratuit pour les familles, fonctionne lors de l'ouverture des Accueils de Loisirs.

Trois à cinq circuits de ramassage vous sont proposés selon l'ouverture des centres de loisirs :

- les mercredis : circuit 1, 2, et 3
- autres vacances scolaires : circuit 1, 2, 4 et 5

RESPONSABILITE

- La responsabilité de l'organisme commence lors de la prise en charge de l'enfant c'est-à-dire à la montée dans le bus et s'arrête le soir à la descente du bus. Un accompagnateur sera présent dans le bus pour prendre en charge les enfants.
- Les parents sont responsables de leurs enfants aux arrêts de bus.
- Une autorisation parentale doit être signée pour la récupération d'un enfant par une personnes autres que les parents, ainsi que pour autoriser son enfant à rentrer seul au domicile familial.
- En zone rurale, les parents devront acheminer leurs enfants aux arrêts de bus en voiture afin d'éviter les déplacements à pied sachant qu'aucun aménagement n'existe à ce jour. Les voitures devront stationner de façon ordonnée et en dehors de l'arrêt de bus pour permettre au bus de se garer en dehors de la route.
- Dans l'attente du bus, les enfants ne doivent pas jouer sur la voie publique et attendre l'arrêt complet du bus pour se déplacer.
- L'indiscipline répétée d'un enfant dans le bus pourra entraîner son exclusion temporaire ou définitive des bus.

Toute détérioration volontaire commise par un enfant à l'intérieur d'un car affecté à ce service de ramassage engage la responsabilité des parents.

RAPPEL DES REGLES DE SECURITE

1. Je me calme à l'approche du bus.
2. Je tiens mon sac à la main.
3. J'attends l'arrêt de bus et je monte sans bousculer les autres.
4. Je range mon sac sous mon siège pour dégager l'allée centrale.
5. Je suis assis correctement, le dos bien calé contre mon siège et je reste calme
6. J'attache obligatoirement ma ceinture si le bus en possède.
7. Je ne quitte en aucun cas ma place avant l'arrêt du véhicule - chaque enfant doit rester assis à sa place pendant tout le trajet, ne la quitter qu'au moment de la descente et se comporter de manière à ne pas gêner le conducteur, ni distraire de quelque façon que ce soit son attention, ni mettre en cause la sécurité.
8. Je ne détériore pas le matériel, je laisse le bus propre.
9. Je respecte le chauffeur et les accompagnateurs.
10. Je ne dois pas toucher aux outils et dispositifs de sécurité.
11. Je ne traverse jamais la chaussée devant ou derrière le car.
12. Par mesure de prudence, je dois attendre que le bus se soit éloigné avant de traverser.

CIRCUIT 1

Donnezac - ALSH de Saint Christoly de Blaye - ALSH de Saint Yzan de Soudiac

Vacances scolaires et Mercredis

Communes desservies :

Donnezac, Saugon, Générac, Saint Girons d'Aiguevives,
Saint Christoly de Blaye, et Saint Savin (uniquement les 3 - 6 ans)

Public concerné : enfants âgés de 3 à 14 ans

→ 3 - 6 ans ALSH de Saint Yzan de Soudiac
→ 7 - 14 ans ALSH de Saint Christoly de Blaye

Communes	Arrêt	matin	soir	Ramassage des enfants
Donnezac	Mairie	8h35	17h40	3-14 ans
Saugon	Mairie	8h45	17h30	3-14 ans
Générac	Mairie	8h50		3-14 ans
Générac	Parking de la Cave	8h55	17h25	3-14 ans
Saint Girons d'Aiguevives	Coopérative			
Saint Girons d'Aiguevives	Mairie	9h00	17h20	3-14 ans
ALSH de Saint Christoly de Blaye	4 bis avenue Paul Arnaudin	9h05	17h15	Descente des 7-14 ans et Ramassage des 3 - 6 ans
Saint Savin	Eglise	9h20	17h05	3 - 6 ans
Saint Savin	Maison de la CDC	9h20	17h05	3 - 6 ans
ALSH de Saint Yzan de Soudiac		9h30	17h00	Descente des 3-6 ans

CIRCUIT 2

Saint Vivien - ALSH de Saint Yzan de Soudiac - ALSH de Saint Christoly de Blaye

Vacances Scolaires et Mercredis

Communes desservies :

Saint Vivien, Civrac, St Mariens, St Yzan de Soudiac
St Savin (uniquement les 7 - 14 ans)

Public concerné : enfants âgés de 3 à 14 ans

→ 3 - 6 ans ALSH de Saint Yzan de Soudiac
→ 7 - 14 ans ALSH de Saint Christoly de Blaye

Communes	Arrêt	matin	soir	Ramassage des enfants
Saint Vivien	Giron (cave coopérative)	8h30	17h55	3-14 ans
Civrac	Salle des fêtes	8h40	17h45	3-14 ans
Saint Mariens	Parking école	8h45	17h40	3-14 ans
Saint Yzan de Soudiac	Place Montangon	8h50	17h35	3-14 ans
Saint Yzan de Soudiac	Hameau des Elangs	8h55	17h30	3-14 ans
ALSH de Saint Yzan de Soudiac		9h00	17h20	Descente des 3 - 6 ans et Ramassage des 7-14 ans
St Savin	Maison de la CDC	9h15	17h15	7-14 ans
St Savin	Eglise	9h15	17h10	7-14 ans
ALSH de Saint Christoly de Blaye	4 bis avenue Paul Arnaudin	9h30	17h00	Descente des 7-14 ans

* Les 7 - 14 ans des communes de Marsas, Cubnezais, Cézac et Cavignac doivent utiliser le circuit 5 pendant les vacances scolaires

CIRCUIT 3

Mercredis

Laruscade - ALSH de Saint Yzan de Soudiac- ALSH de Saint Christoly de Blaye
CLSH Marcenais fermé le mercredi

Communes desservies :

Laruscade (3 - 14 ans), Marcenais (3 - 14 ans), Marsas (3 - 14 ans),
Cubnezais (3 - 14 ans), Cézac (3 - 14 ans), Cavignac (3 - 14 ans)

Public concerné : enfants âgés de 3 à 14 ans

- 3 - 6 ans ALSH de Saint Yzan de Soudiac
- 7-14 ans ALSH de Saint Christoly de Blaye

CIRCUIT 4

Vacances Scolaires

Laruscade - ALSH de Marcenais - ALSH de Saint Yzan de Soudiac

Communes desservies :

Laruscade (3 - 14 ans), Marcenais (3 - 14 ans), Marsas (3 - 6 ans),
Cubnezais (3 - 6 ans), Cézac (3 - 6 ans), Cavignac (3 - 6 ans)

Public concerné : enfants âgés de 3 à 6ans

(sauf Laruscade prise en charge des 3 - 14 ans)

- 3 - 6 ans ALSH de Saint Yzan de Soudiac
- 7-14 ans ALSH de Marcenais

(*) Le jeudi matin, exceptionnellement, afin d'éviter le marché au centre de Cavignac, le bus prendra les enfants non pas à l'arrêt de bus habituel mais devant la maison située au N° 7 - Avenue de Paris.

Communes	Arrêt	matin	soir	Ramassage des enfants
Laruscade - Pierrebrune	Parking face restaurant	8h35	18h15	3-14 ans
Laruscade - Bourg	Place des Halles	8h40	18h10	3-14 ans
Marcenais	Foyer rural	9h00	17h45	3-14 ans
Marsas	Ecole	9h05	17h40	3-14 ans
Cubnezais	Croix de Merlet	9h10	17h35	3-14 ans
Cubnezais	Maison des jeunes	9h15	17h30	3-14 ans
Cézac	Salle des fêtes	9h20	17h25	3-14 ans
Cavignac	Arrêt de bus signalés imprimerie IMP	9h25	17h15	3-14 ans
Cavignac	Voie ferrée	9h30	17h10	3-14 ans
ALSH de Saint Yzan de Soudiac		9h30	17h	Descente des 3 - 6 ans
ALSH de Saint Christoly de Blaye	4 bis avenue Paul Arnaudin	9h40	16h50	Descente des 7-14 ans

Communes	Arrêt	matin	soir	Ramassage des enfants
Laruscade - Pierrebrune	Parking face restaurant	8h35	18h05	3-14 ans
Laruscade - Bourg	Place des Halles	8h40	18h00	3-14 ans
ALSH de Marcenais	Foyer rural	8h50	17h40	descente des 7 - 14 ans et ramassage des 3 - 6 ans
Marsas	Ecole	9h00	17h35	3 - 6 ans
Cubnezais	Croix de Merlet	9h05	17h30	3 - 6 ans
Cubnezais	Maison des jeunes	9h10	17h25	3 - 6 ans
Cézac	Salle des fêtes	9h15	17h20	3 - 6 ans
Cavignac	Arrêt de bus signalés imprimerie IMP (*)	9h20	17h15	3 - 6 ans
Cavignac	Voie ferrée	9h25	17h10	3 - 6 ans
ALSH de Saint Yzan de Soudiac		9h30	17h	Descente des 3-6 ans

CIRCUIT 5

Cavignac - ALSH de Marcenais

Vacances scolaires

Communes desservies :

Cavignac, cézac, Cubnezais, Marsas, Marcenais

Public concerné : enfants âgés de 7 à 14 ans

→ 7-14 ans ALSH de Marcenais

(*) Le jeudi matin, exceptionnellement,

afin d'éviter le marché au centre de Cavignac,
le bus prendra les enfants non pas à l'arrêt de bus habituel
mais devant la maison située au N°6 - Avenue de Paris

Communes	Arrêt	matin	soir	Ramassage des enfants
Cavignac	Voie ferrée	9h00	17h30	7-14 ans
Cavignac	Arrêt de bus signalés Imprimerie IMP (*)	9h05	17h25	7-14 ans
Cézac	Salle des Fêtes	9h10	17h20	7-14 ans
Cubnezais	Maison des jeunes	9h15	17h15	7-14 ans
Cubnezais	Croix de Merlet aux arrêts de bus signalés	9h20	17h10	7-14 ans
Marsas	Ecole	9h25	17h05	7-14 ans
ALSH de Marcenais	foyer rural	9h30	17h00	Descente 7 - 14 ans